



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30
Présents : 26
Pouvoirs : 2
Votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

Le neuf novembre deux mille vingt-trois, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 03 novembre 2023

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI) - FRAISE Dominique (CCVAI)

POUVOIRS :

CHERBLAND Henri (CCVAI) représenté par REBOUX Alain (CCVAI) - DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)



Préfecture

Date de reception de l'AR: 14/11/2023

042-244200614-DE2023_0911_13-DE

**OBJET : Etude relative au transfert de compétence Assainissement /
Groupement de commandes**

M. le Président soumet à l'assemblée le rapport suivant :

Les Communautés de Communes des Vals d'Aix et Isable et du Pays d'Urfé envisagent d'actualiser l'étude réalisée en 2019 relative à la prise de compétence eau potable, assainissement et gestion des eaux pluviales dans le cadre du transfert obligatoire programmée pour le 1er janvier 2026.

Comme pour la précédente étude, les deux EPCI envisagent de recourir à la constitution d'un groupement de commandes pour l'actualisation de cette étude. Cette prestation pourrait bénéficier du soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département.

Après avoir pris connaissance du projet de convention de groupement de commandes,

Suite à l'exposé de M. le Président,

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article premier : APPROUVE le projet d'actualisation de cette étude ;

Article 2 : APPROUVE la constitution d'un groupement de commandes pour cette prestation ;

Article 3 : DESIGNE la CCVAI en tant que coordonnateur du groupement ;

Article 4 : DESIGNE Messieurs BERNAT, DAVAL et GUILLOT membres de la commission ad'hoc en charge de l'examen des propositions.

Article 5 : SOLLICITE le soutien financier des partenaires pour la réalisation de cette étude ;

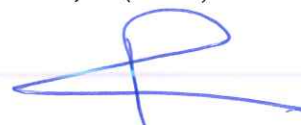
Article 6 : AUTORISE le Président à signer les pièces en lien avec cette opération.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 09/11/2023

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 14/11/23
et de la publication le : 14/11/23
Le Président,*



Préfecture
Date de réception de l'AR: 14/11/2023
042-244200614-DE2023_0911_13-DE